

LIVRE IX

LIVRE IX

Du culte que les enfants de la Vierge doivent à leur mère.

CHAPITRE PREMIER

Quelques notions préliminaires sur le culte, et le culte religieux.
— Que la Sainte Vierge a droit au culte d'*hyperdulie*, soit pour l'excellence suréminente de sa grâce, — soit principalement à raison de sa divine maternité.

Le temps est venu de parler du culte que nous, ses enfants, nous devons rendre et que nous rendons, en effet, à la bienheureuse Vierge Marie. Pour être en mesure de l'expliquer dans toute son ampleur, il nous fallait d'abord étudier ce que cette Vierge est en elle-même, ce qu'elle est pour nous et ce que nous sommes pour elle : car c'est de toutes ces différentes circonstances que dépendent et la nature des honneurs qu'elle mérite, et le caractère spécial dont son culte doit être revêtu. Autres, en effet, sont les hommages qu'un sujet doit offrir à la mère et à l'épouse de son propre souverain, autres ceux qu'il convient d'adresser à la personne d'une reine étrangère. Autres encore devront être vos témoignages de respectueuse déférence, si vous n'êtes que des sujets; autres ces mêmes témoignages, si vous joignez la qualité de fils à la

condition de sujets. Puis donc que la très Sainte Vierge nous est unie par un si grand nombre de titres qui tous appellent notre vénération, notre reconnaissance et notre amour, c'était manifestement une nécessité de n'arriver à son culte qu'après les avoir considérés dans leur détail et dans leur ensemble.

I. — Mais, avant d'aller plus loin dans cette matière, il importe encore d'expliquer, au moins en peu de mots, la nature du culte et les différentes formes sous lesquelles il se présente : car c'est parce qu'on a mal compris, ou même totalement ignoré ces notions, que tant d'attaques se sont produites contre les honneurs qui sont rendus, dans l'Église catholique, à la Mère de Dieu. Suivant la théologie, le culte ou l'adoration, prise dans la signification la plus universelle du terme, est la *révérence*, *reverentia*, que l'on doit à quelqu'un, en considération de son excellence ou de sa dignité supérieure. Par où l'on voit que l'idée de culte suppose reconnu dans celui qui le reçoit, non pas seulement un mérite, une excellence quelconque, mais un mérite, une excellence supérieurs, au moins par un certain côté, à la dignité de la personne qui le rend. Voilà pourquoi, si l'on en croit plusieurs théologiens, le septième Concile œcuménique a défini l'adoration « l'emphase de l'honneur ».

En effet, dans la rigueur des termes, autre chose est le culte ou l'adoration, autre chose une simple démonstration honorifique. Honorer, c'est marquer l'estime plus ou moins grande que l'on a du mérite d'une personne; *l'adorer*, lui rendre un culte, c'est reconnaître en elle une excellence au-dessus de son propre mérite. Toute adoration renferme donc un

honneur, mais tout honneur n'implique pas l'adoration ni le culte. On peut honorer un égal, un inférieur même. On ne lui doit ni le respect ni la révérence qui caractérisent le culte proprement dit. « Honorez-vous tous », dit saint Pierre (1). « Prévenez-vous les uns les autres par des témoignages d'honneur, » écrit à son tour l'Apôtre des Gentils (2). Et encore : « Honneur et gloire à tout homme qui fait le bien » (3). La sainte Écriture nous raconte comment Assuérus, le Roi des rois, *honora* le juif Mardochée, pendant que la reine Esther *l'adorait* lui-même (4). Il n'est pas jusqu'à Dieu qui ne puisse *honorer* sa créature, encore que tout culte envers elle lui soit manifestement impossible : « Si quelqu'un me sert, a dit Notre Seigneur, mon Père *l'honorera* » (5).

C'est pour cela qu'on ne saurait accepter, sans explication d'aucune sorte, l'identification du culte que nous devons à la Vierge, aux Anges, aux Saints, avec l'honneur de charité et de société fraternelle dont les chrétiens doivent se prévenir les uns les autres dans leur commerce ici-bas. Et cette restriction se comprendra mieux, après que nous aurons défini les différentes espèces de culte. Donc, parce que le motif de l'adoration est l'excellence supérieure de celui à qui elle s'adresse, manifestement les espèces d'adoration répondront aux divers modes d'excellence qui la réclament. Or, il faut, avant tout, distinguer une double

(1) Pet., II, 17.

(2) Rom., XII, 10.

(3) Rom., VIII, 10.

(4) Esther, VI, 6, sqq.

(5) Joan., XII, 26.

excellence : l'excellence incréée, propre à Dieu seul, et l'excellence créée.

A la première appartient l'adoration dans le sens le plus élevé du mot, c'est-à-dire, le culte de *latrie*, qu'il serait impie de rendre à d'autres qu'à Dieu et à son Christ ; parce que Dieu seul est notre premier principe et notre fin dernière. A la seconde appartient un culte d'un ordre essentiellement inférieur, qui se différencie lui-même suivant la nature de la dignité qui en est le motif et l'objet. C'est le culte *civil* ou *naturel*, quand nous honorons les personnes à raison d'une prééminence renfermée dans les limites de l'ordre de la nature, comme est, par exemple, la qualité de parents, de magistrats, de maîtres ; en un mot, de tous ceux à qui, dans cet ordre, nous devons obéissance et respect. C'est le culte *religieux*, quand la prééminence qui motive le culte est d'un ordre plus élevé que celui de la nature, telle qu'est la dignité des ministres du Christ, prêtres et pontifes, ou telle que serait encore l'excellence reconnue des amis de Dieu et de ses Saints. Or, dans le langage ecclésiastique, on appelle communément culte de *dulie* l'honneur qui répond à ce dernier mode de dignité surnaturelle.

Ici quelques remarques sont encore nécessaires pour dissiper les équivoques. Quand j'ai parlé de l'adoration, je l'ai prise dans la signification la plus générale du nom ; c'est-à-dire, dans celle que l'Écriture et les écrivains ecclésiastiques ont ordinairement supposée. Mais, dans l'usage vulgaire, ce terme ne s'emploie plus désormais que pour exprimer le culte singulièrement propre à Dieu, le culte de *latrie*. C'est donc, pour nombre d'écrivains protestants, faire œu-

vre de chicane, ou montrer une singulière ignorance, que d'accuser d'idolâtrie les catholiques, parce qu'ils ont enseigné l'adoration de la sainte Vierge ou des Saints, comme si, dans tous les textes, ce terme avait toujours eu la même acception.

Une autre remarque, c'est que l'excellence de Dieu, premier principe et fin suprême de toutes choses, étant au-dessus de tout genre et de toute espèce, le culte *divin* ne peut, sous aucun genre et sous aucune espèce, se confondre avec celui de la créature. Il est unique dans son *ordre*, comme le droit de Dieu à notre adoration est incommunicable à tout autre qu'à lui. Mus par cette considération, des auteurs catholiques ont voulu réserver l'expression de *culte religieux* au seul culte de *latrie*, parce que la vertu de *religion* n'a que Dieu pour terme. « A Dieu seul est dû le culte *religieux* », disent-ils. C'est, à mon avis, forcer la note, et je ne vois pas ce qui nous obligerait à ne pas qualifier de *religieux* l'honneur que nous rendons aux Saints du ciel, aux élus de Dieu. Rien, ni dans la langue ecclésiastique, ni dans le langage communément parlé chez les hommes, n'a restreint jusqu'à ce point l'acception des mots, et ce serait s'imposer une gêne inutile que de vouloir s'interdire une expression qui n'emporte avec elle aucun danger sérieux d'erreur.

Une troisième remarque de plus grande importance encore, c'est que le culte renferme deux sortes d'actes : les uns, procédant de l'intelligence et de la volonté, constituent le culte intérieur ; les autres, posés par les facultés sensibles et corporelles, forment le culte extérieur ; et de ces deux cultes résulte un seul culte total dont le premier est l'âme, et le second, le corps ;

et ce culte total est proprement le culte *humain* (1). Or, dans ce composé, les actes extérieurs ont un triple rapport avec les opérations intérieures, c'est à dire, avec l'élément principal du culte. Rapport du moyen à la fin, parce qu'ils contribuent très efficacement à les développer, à les vivifier, à les nourrir; que serait le culte catholique sans les cérémonies, les chants et les autres parties de la Liturgie sacrée? Rapport de l'effet à sa cause : un culte qui n'irait pas du dedans au dehors serait un corps sans âme, le culte des adorateurs des faux dieux, ou de ces Juifs dont le Seigneur a dit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est bien loin de moi. Rapport enfin du signe à la chose signifiée : car il en est de toutes les pratiques du culte extérieur comme du sacrifice, ou du langage; elles sont faites pour traduire des sentiments analogues à ce qui paraît aux sens.

Ajoutons comme dernière remarque qu'il nous importe assez peu, dans la question présente, de chercher dans quels actes il faut mettre l'essence du culte, et quels autres on doit assigner comme présumés au culte *formel*, ou comme ordonnés par lui. Ce sont là des questions subtiles qui peuvent avoir leur utilité pour un traité complet sur la matière, mais assez indifférentes au but que nous poursuivons.

II. — Ces principes généraux une fois posés, venons au culte de la bienheureuse Mère de Dieu.

Que nous devons lui rendre un culte d'honneur, de respect et d'amour, c'est chose si manifeste qu'il faudrait être aveugle ou impie pour le révoquer en

(1) S. Thom., 2-2, q. 84, a. 1 et 2; q. 81, a. 7.

doute. En effet, de deux choses l'une : ou vous reconnaissez ses privilèges de grâce et de gloire, ou vous refusez de les admettre. Dans la première hypothèse, ce serait le comble de l'aveuglement de lui dénier l'hommage de votre culte. Quoi ! la nature elle-même nous enseigne qu'il faut rendre honneur, respect et déférence aux êtres raisonnables en possession d'une excellence appartenant même à l'ordre naturel, et je ne verrais pas que la Mère de Dieu, la Reine du monde, l'abîme insondable où surabondent toutes les perfections de la nature, de la grâce et de la gloire; la plus haute, la plus parfaite des créatures de Dieu, le chef-d'œuvre de ses mains, celle auprès de qui pâlit toute grandeur hormis la majesté divine, a droit à mes hommages ? Si la première hypothèse suppose un aveuglement sans exemple, la seconde ne peut aller sans une impiété manifeste; je parle pour ceux qui vivent et se meuvent dans la pleine lumière du christianisme. Ne faudrait-il pas, en effet, fermer volontairement les yeux à cette lumière, pour ne pas voir et confesser les titres de la bienheureuse Vierge au culte des Anges et des hommes, c'est-à-dire de toute créature; et cela, qu'est-ce autre chose qu'une impiété ?

Aussi bien, l'Église, par la voix et surtout par le cœur de ses enfants, n'a-t-elle jamais, dans tout le cours des siècles, mesuré le tribut de ses hommages à la Mère de Dieu. Plus tard, nous aurons l'occasion de constater l'existence de ce culte, dès les premiers âges du Christianisme, et nous le verrons s'étendre dans la proportion même où s'étendait le royaume de Dieu. Ce que nous avons lu tant de fois dans les ouvrages des Pères et des écrivains ecclésiastiques nous dispenserait déjà d'entrer dans une plus longue étude.

A ceux qui font profession de ne s'incliner, en matière religieuse, devant aucune autre autorité que celle de la parole de Dieu, et de la parole écrite, je dirais : Ouvrez l'Évangile et lisez. Lisez la salutation de l'Ange. C'est l'envoyé de Dieu, parlant au nom même de Dieu : « Je vous salue, Pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes ». N'est-ce pas là lui rendre un culte ? Culte d'honneur, culte de louange ; culte religieux aussi, puisqu'il repose sur l'attestation d'une excellence de l'ordre surnaturel et divin ? Culte inouï jusque-là : car les Anges, encore qu'ils se fussent souvent révélés aux hommes, porteurs des messages de Dieu, ministres de sa miséricorde ou de sa justice, ne s'étaient jamais abaissés devant eux pour les saluer. C'est la remarque faite par saint Thomas dans son *Exposition de la salutation angélique* (1).

(1) « Il faut considérer que c'était autrefois une grande chose aux hommes de recevoir la visite des Anges, un grand honneur aussi de pouvoir leur rendre d'humbles hommages. C'est pourquoi il est écrit, à la louange d'Abraham, qu'il eut des anges pour hôtes et qu'il leur offrit les témoignages de la plus humble déférence. Mais qu'un ange ait traité l'homme avec une révérence égale à celle qu'il avait coutume d'en recevoir, c'est ce qui ne s'était pas vu, jusqu'au jour où Gabriel s'inclina respectueusement devant la bienheureuse Vierge, en lui disant : *Ave*. Or, la raison pour laquelle, anciennement, c'était l'homme qui s'abaissait devant l'Ange et non pas l'Ange devant l'homme, la voici : l'Ange était supérieur à l'homme à trois points de vue principaux. Supérieur quant à la dignité ; car l'Ange est un pur esprit, tandis que l'homme est corruptible de sa nature... Il ne convenait donc pas qu'une nature incorruptible et spirituelle s'abaissât devant une créature sujette à la corruption comme est l'homme. Supérieur quant à l'intimité avec Dieu. L'Ange, en effet, est un familier de Dieu, comme assistant à son trône (Dan., vii, 10)... L'homme, au contraire, était pour Dieu comme un étranger, banni de sa présence à cause de son péché (Psalm., liv, 7). Donc, de ce chef encore, il était de toute convenance que l'homme se mit au dessous de l'Ange. Supérieur enfin quant à la plénitude des splendeurs de la grâce. Aux Anges appartient la participation la plus large de la lumière divine ; et c'est pour cela qu'ils se montrent toujours environnés de lumière. Quant aux hommes, alors même qu'ils entraient en participation de la grâce, c'était avec beaucoup moins d'abondance et quelque obscurité.

« Donc, avant que les Anges pussent s'abaisser devant l'homme pour

Lisez, dans le même chapitre, cette exclamation d'Élisabeth, recevant la visite de Marie : « Vous êtes bénie entre toutes femmes, et le Fruit de vos entrailles est béni. Et d'où me vient que la Mère de mon Seigneur s'approche ainsi de moi ? » N'est-ce pas, là encore, l'expression d'un culte de vénération sans bornes ! Et qui dira que ce culte est outré, puisqu'il est rendu sous l'action même du Saint Esprit.

Lisez le *Magnificat* de la Vierge. C'est le Verbe incarné qui l'inspire à sa mère ; c'est l'Esprit de Dieu qui le dicte à son épouse. Or, il contient et la cause et la prophétique approbation des hommages que le genre humain doit rendre à Marie : « De ce moment, toutes les générations me proclameront bienheureuse, parce que le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses ».

Lisez toujours l'Évangile et vous y verrez Jésus-Christ lui-même, dans la solitude bénie de Nazareth, vous donner en sa personne le parfait modèle du culte filial de soumission, de confiance, de tendresse et d'abandon que l'Église réclame pour sa Reine et pour sa Mère. Voilà ce que nous révèle ce mot, à la fois si

lui rendre honneur et respect, il fallait qu'il se trouvât une créature à surpasser les Anges sous ces trois rapports ; et ce fut la bienheureuse Vierge. C'est pourquoi, l'Ange, par son *Ave*, signifia clairement qu'il reconnaissait à Marie cette triple prééminence sur la nature angélique. Prééminence dans la plénitude de grâce : Je vous salue la pleine de grâce, lui dit-il. Prééminence dans la familiarité avec Dieu : le Seigneur est avec vous ; tellement avec vous que vous allez être sa mère, et par conséquent, reine et souveraine. Prééminence en pureté : car la Vierge ne fut pas seulement pure en elle-même, mais elle répandit la pureté dans les autres » (S. Thom., *Expositio super Salut. Angelic.*, parmi ses Opuscules). J'omets les développements donnés par le saint Docteur sur ces trois points, parce qu'ils ont été surabondamment exposés dans la suite de notre ouvrage. Mais cela montre ce que nous avions à prouver, que le culte de Marie, avant d'être pratiqué par les hommes, l'avait été par les esprits célestes, et par les plus grands d'entre eux, et sur l'ordre de Dieu lui-même, puisque le message de Gabriel avait été dicté par lui

simple, si compréhensif et si profond : « Et il leur était soumis ». Lisez toujours, ou plutôt entendez cette femme de l'Évangile qui s'écrie dans le ravissement que lui donne la parole de Jésus : « Bienheureux le ventre qui t'a porté; bienheureuses les mamelles qui t'ont nourri! » Or, si vous y prenez garde, Jésus ratifie lui-même, en relevant cette exclamation, la louange d'Élisabeth à Marie : Bienheureuse vous qui avez cru. Lisez enfin cette scène à jamais mémorable où Jésus nous dit à tous dans la personne de son disciple bien-aimé : Voilà votre mère; non pas une mère à qui vous deviez la déférence d'un fils suivant la nature; mais une mère dans l'ordre de la grâce, et digne, par conséquent, d'un culte religieux; de la vénération la plus humble, la plus profonde et la plus amoureuse.

Vous en appelez à l'Évangile; voilà ce que vous répond l'Évangile. Libre à vous de méconnaître sa voix; mais, sachez-le bien, vous ne pouvez vous soustraire au culte de la Mère de Dieu, sans vous mettre en opposition flagrante avec lui. Il ne s'agit pas même ici d'interprétation; c'est assez de lire et de comprendre : tant la vérité se révèle claire, pressante et manifeste. Donc, le culte de Marie n'est pas d'invention purement humaine, puisqu'il nous est venu du ciel; donc il ne date pas seulement, comme ils disent encore, du quatrième ou du cinquième siècle de notre ère, puisqu'il est préconisé par l'Évangile, et pratiqué dès l'aurore de la Rédemption.

Ce n'est pas assez dire. Le culte de la Mère de Dieu est aussi ancien que le monde; et c'est encore la sainte Écriture qui l'atteste. Est-ce que Marie n'était pas offerte à l'admiration et aux hommages de l'uni-

vers, quand elle était divinement préconisée comme l'ennemie perpétuelle du diable, et la mère de Celui qui briserait la tête du serpent infernal; comme la Vierge qui devait concevoir et donner au monde l'Emmanuel; comme l'associée du Sauveur et Rédempteur des hommes? Assurément, ce n'était pas encore le culte du Nouveau Testament dans sa floraison merveilleuse; mais c'en était le germe et les prémices. Et par combien de prophéties, de figures et de symboles cette précieuse semence ne fut-elle pas entretenue dans le monde, avant qu'elle s'y fût épanouie sous le souffle de Dieu!

A peine oserais-je rappeler ici l'objection misérable qui nous est opposée par les adversaires du culte de la Vierge. Soit! nous disent-ils. Marie vivante a reçu des honneurs. Mais que lui importent et que peuvent lui faire nos hommages, maintenant qu'elle a quitté le monde, et qu'elle est, par conséquent, incapable de les recevoir et d'en jouir? On pourrait leur demander s'ils n'ont pas de culte pour les morts, eux qui célèbrent avec tant de pompe et de bruit la mémoire de leur Luther ou de leur Calvin. Mais ne détournons pas notre vue de la Reine du ciel. Ne savons-nous pas qu'elle est vivante dans la terre des vivants; vivante dans tout son être, et d'une vie bienheureuse qui ne s'éteindra jamais; d'autant plus digne d'être glorifiée que ce n'est plus maintenant, pour elle, le temps de l'humiliation, mais l'heure du triomphe? Ne savons-nous pas aussi que rien de ce qui la concerne n'échappe à ses regards: ni nos prières, ni nos louanges, ni nos cris de détresse poussés vers elle, ni les moindres témoignages de respect, de vénération et d'amour que nous lui rendons? Autant vaudrait affir-